

Vœu soutenant le Référendum d'Initiative Partagée contre la privatisation des Aéroports de Paris

Les Aéroports de Paris (ADP) sont des acteurs économiques majeurs qui représentent près de 600 000 emplois directs et indirects soit 2,2% de l'emploi en France et 1,4% du PIB. Ils sont un outil majeur pour la transition écologique, l'avion étant le transport le plus polluant. ADP, c'est la frontière principale de la France, un lieu de haute sécurité traversé chaque année par 100 millions de passagers. Ils représentent un domaine foncier de près de 7 000 hectares sur lesquels la puissance publique perdra la main en termes d'aménagement du territoire et pour le seul profit des promoteurs immobiliers.

Le Gouvernement a décidé de vendre ce bien commun à des entreprises privées.

Pourquoi vendre une entreprise publique dont le chiffre d'affaires a augmenté de 70% en 10 ans et dont les bénéfices ont augmenté de 127% sur la même période ? Pourquoi vendre une entreprise publique qui rapportera 185 millions d'euros de dividendes à l'État en 2019 ? Nous avons pourtant de l'expérience en matière de privatisation. Ce projet porté par le gouvernement brade le patrimoine des Français à la puissance privée et réitère le scandale de la privatisation des autoroutes.

À l'initiative des parlementaires socialistes, 248 sénateurs et députés de tous bords ont lancé la procédure de référendum d'initiative partagée pour faire d'ADP un service public national. Malgré les pressions du gouvernement, le Conseil constitutionnel a validé cette initiative historique.

C'est maintenant aux citoyens de transformer l'essai. Nous avons 9 mois pour recueillir le soutien de 4,7 millions de citoyennes et citoyens afin d'organiser le premier référendum d'initiative partagée de notre histoire !

C'est pourquoi, les élu.e.s soussigné.e.s, réunis en séance du Conseil départemental de la Côte-d'Or le lundi 24 juin 2019, appellent l'ensemble des Côte-d'oriens et des Côte-d'oriennes à apporter leur soutien au Referendum d'Initiative Partagée pour défendre la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.